

## Les Sept Voies :



La fameuse Croix du Septenvium, daterait de l'époque gallo-romaine... carrefour de voies romaines, légende ou réalité ? Ce calvaire a été construit de briques recouvertes de ciment vers 1824. Il a subi diverses restaurations de 1856 à 1896. Mais sa consécration au christianisme fut demandée par le prêtre du village en 1912. Les indications des sept voies romaines étaient inscrites sur de petites lames de bois, fixées au pied

du calvaire et braquées dans toutes les directions voulues. Maintenant, tout ceci a été transformé en métal, plus résistant aux intempéries : chemin de Bourthes, d'Ardres, de Desvres, de Courset, de Samer, de Montreuil et d'Hucqueliers.



## La Cloche Perrine :



Perrine, c'est le nom de cette cloche, datant de 1514, pesant 564 kg et classée aux monuments historiques, elle « décore » la place Saint-Pierre depuis 1972, date où Marie-Pierre l'a remplacée dans le clocher ! Pour éviter la tentation

des voleurs, celle-ci, déjà lourde, est remplie de béton. Le Saint qui figure sur cette cloche, c'est Saint-Pierre. Autour de sa tête, une banderole se déroule, portant l'inscription suivante : « M. Pierre heudebert de abeuville ». C'est le nom du fondateur, Saint-Pierre, étant à la fois le patron de ce dernier, celui de l'église de Zoteux et de la cloche nommée Perrine. Aujourd'hui, elle coule des jours heureux au cœur du village.



## L'Église :



L'église Saint-Pierre est un édifice du XVe siècle. Elle se constitue d'une nef de 4 travées prolongée par un chœur plus haut, aussi long et plus monumental. Cette disposition très courante dans les églises rurales s'explique par la répartition des coûts de construction. On pénètre dans l'église par un porche situé sur la façade ouest de l'église. Le porche existe en 1890 car on y place une petite Vierge provenant du hameau des Mortiers, remplacée aujourd'hui par un Christ. La rosace qui la surplombe est percée en 1887, réalisée par un sculpteur local, Jean-Marie Morel de Bernieulles. Le décor du chœur de l'église est caractéristique des édifices flamboyants du Montreuillois.

## La Mairie et l'École :

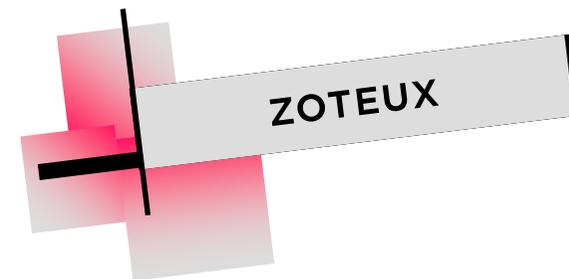


Le groupe scolaire est construit en 1935. Le programme réclamait une classe pour les garçons, une pour les filles, un local pour la mairie et deux logements de fonction. La commune de Zoteux fait appel à l'architecte Louis Quéte-lart. Il se développe au Touquet, à travers une abondante production, ce qui deviendra le « style touquettois moderne ». Quéte-lart n'utilise ici que des matériaux locaux, des briques de Montreuil, du ciment, des carrelages et tuiles du Boulonnais. L'édifice se divise en 3 corps de bâtiment, celui de droite accueille les deux classes. Le corps de bâtiment central accueille les 2 logements, l'un au rez-de-chaussée, l'autre à l'étage. Vient ensuite à gauche, la mairie constituée à l'origine d'une seule pièce. En creusant les caves dans la craie, on a découvert plusieurs galeries souterraines qui ont nécessité un système de fondations en béton, occasionnant un surcoût de travaux important. Pour l'anecdote, on a fait appel à un sourcier du secteur pour localiser les galeries.



## A découvrir ?

- \* L'église Saint-Pierre à Zoteux
- \* La Mairie et l'école
- \* La Cloche Perrine
- \* Les Mottes féodales
- \* Le Septenvium
- \* Les maisons et exploitations anciennes
- \* Le quillier
- \* Les points de vues panoramiques
- \* Le sentier « les Airs d'Eglise »
- \* La faune et la flore
- \* La table de pique-nique couverte



## « Les Sept Voies »

13 km - 3h15

Variante 7 km



**Départ :** Place Saint-Pierre

**Balissage :** Jaune (PR)

**Carte IGN :** 2204SB | 2104ET

Office de Tourisme Haut-Pays Côte d'Opale

Tél : 03.21.81.98.14 - [contact@hautpaystourisme.fr](mailto:contact@hautpaystourisme.fr)

En cas de problème sur le parcours : [randonnee@cchpm.fr](mailto:randonnee@cchpm.fr)

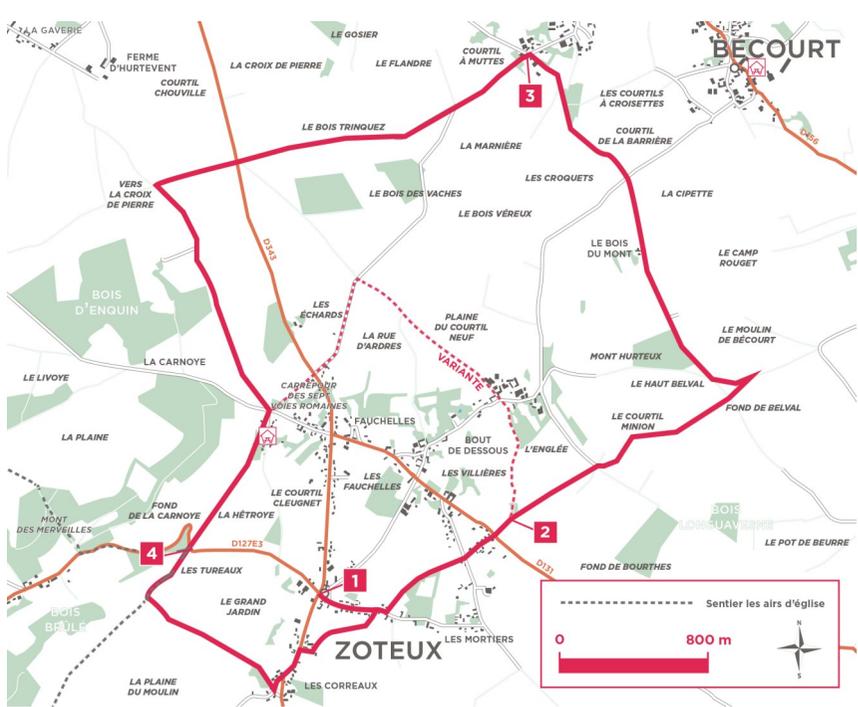


 Table de pique-nique couverte

## Descriptif :

1- De la place Saint-Pierre, contourner l'église par la gauche. Continuer à gauche la rue des Mortiers. A 300 m environ, s'engager à gauche dans le sentier herbeux. Traverser une première route, aller en face, puis emprunter la D131. Continuer tout droit.

2- Poursuivre le sentier jusqu'au chemin en T. Virer à gauche, puis dans le premier chemin à droite. Longer le petit bois par la droite. Rejoindre le village de Dignopré.  
**≥ Variante courte : Partir à gauche. Traverser la route du hameau, continuer tout droit. Au croisement prendre la petite route à gauche. A la D343, s'engager dans le sentier herbeux jusqu'au Calvaire des Sept Voies Romaines. Retrouver le sentier et le poursuivre jusqu'au point de départ.**

3- Dans le carrefour, prendre à gauche. Continuer tout droit jusque la D343. La traverser et poursuivre jusqu'au premier croisement. Tourner à gauche. Aller au calvaire des Sept voies Romaines. Emprunter la 2<sup>ème</sup> rue à droite qui se prolonge à droite dans un sentier herbeux.

4- Traverser la D127. Aller en face. Virer dans le premier sentier à gauche. Arrivée sur la route, tourner à gauche, continuer sur la route jusqu'au 1<sup>er</sup> sentier à droite. A la sortie, aller à gauche et rejoindre le point de départ.

	GR	GR de Pays	PR
Bonne direction			
Changement de direction			
Mauvaise direction			



## Interdit aux véhicules motorisés

### Bonne Conduite



- \*Vététistes, pour limiter les dégâts de la flore et l'érosion des sols, évitez de quitter les sentiers balisés.
- \*Apprenez à connaître la faune et la flore en la respectant.
- \*Emportez vos déchets avec vous - Ne faites pas de feu dans la nature.
- \*Ne dérangez pas les animaux domestiques ou les troupeaux. Refermez les barrières et les clôtures derrière vous.
- \*S'il vous plaît, tenez votre chien en laisse. Vous êtes responsable des accidents ou des dégâts qu'il pourrait provoquer.

### N'oubliez pas votre équipement !



- \*Des chaussures avec de bonnes semelles et permettant le maintien des chevilles.
- \*De l'eau et des aliments énergétiques en quantité suffisante.
- \*Selon la saison et la météo, un vêtement imperméable, un pull et un moyen de se protéger du soleil.

### Quelques consignes pour votre sécurité

- \*Consultez la météo (3250) avant le départ.
- \*En période de chasse, certaines randonnées sont déconseillées ou interdites. Renseignez-vous en mairie.
- \*Respectez le balisage.
- \*En VTT, le port du casque est fortement conseillé.
- \*Certains itinéraires peuvent traverser ou emprunter des routes à grande circulation. Soyez donc toujours attentifs à la circulation et respectez le code de la route.

